

Communiqué de presse

Finalisation réussie de la reprise de Stollwerck par Barry Callebaut

- Accord sans réserve des autorités compétentes en matière de concurrence
- Offre d'achat obligatoire aux actionnaires minoritaires après survenance des conditions préalables légales
- Changements dans le Directoire et le Conseil de surveillance

Zurich/Suisse, le 6 août 2002 – Après avoir reçu l'accord des autorités compétentes en matière de concurrence, Barry Callebaut AG a annoncé aujourd'hui la reprise effective de Stollwerk AG, Cologne, par sa filiale allemande Van Houten Beteiligungs AG & Co. KG, Norderstedt.

Ainsi que cela a déjà été annoncé le 26 avril 2002, les affaires de Stollwerck AG vendues à Barry Callebaut représentaient en 2001 un chiffre d'affaires de quelque 774 millions de francs, respectivement 530 millions d'euros. Les activités de Stollwerck en Europe orientale, qui ont été vendues en 2001, ne sont pas comprises dans ces chiffres. Avec l'acquisition de Stollwerck, Barry Callebaut s'assure une part substantielle du marché allemand. Les deux entreprises qui, pour l'exercice 2001, ont réalisé un chiffre d'affaires pro forma commun de 3'325 millions de francs environ (2'210 millions d'euros), occuperont une position de pointe sur le marché allemand.

Après la finalisation de la reprise, Stollwerck sera maintenant intégrée dans le Groupe Barry Callebaut. Le processus d'intégration durera environ 24 mois.

Offre publique d'achat aux actionnaires minoritaires de Stollwerck AG

Van Houten Beteiligungs AG & Co. KG détient 96,1% du capital-actions de Stollwerck AG. Conformément à l'art. 35 de la loi allemande sur l'acquisition de papiers-valeurs et les reprises (WpÜG), la société soumettra aux actionnaires libres une offre obligatoire d'achat pour toutes les actions en circulation de Stollwerck AG (3,9%). L'offre détaillée sera publiée sur Internet, sous www.barry-callebaut.com, après survenance des conditions légales préalables (autorisation, resp. non-interdiction de l'Office fédéral pour la surveillance des services financiers, selon l'art. 14, par. 2 WpÜG).

Changements dans le Directoire (« Vorstand ») et le Conseil de surveillance (« Aufsichtsrat »)

James D. Forman deviendra membre du Directoire de Stollwerck AG et reprendra en même temps la fonction de porte-parole. Paul R. Entgens entrera également dans le Directoire et sera responsable des opérations. Le Département financier continuera d'être dirigé par Klaus Friedrich. Hans-Werner Grieme et Hans Imhoff jr., jusqu'ici membres du Directoire, ont remis leur démission, conformément à ce qui avait été annoncé de longue date. Hans-Werner Grieme restera toutefois à la disposition de la compagnie jusqu'à la fin de l'année en tant que conseiller.

Dr. h.c. mult. Hans Imhoff, Dr. Hans Rolf et Thomas Illemann, membres du Conseil de surveillance, ont remis leur démission à l'occasion de la finalisation de la reprise. Stollwerck AG a aussitôt demandé au Tribunal de première instance de Cologne de

pouvoir compléter le Conseil de surveillance jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire par voie d'ordonnance judiciaire.

Pour photos et CV des membres du Directoire de Stollwerck AG : voir www.barry-callebaut.com

Contacts:

Pour les analystes financiers et les investisseurs:

Ralph Schmitz-Dräger
Chief Financial Officer
Barry Callebaut AG
Tél. +41 1 388 61 42
Fax +41 1 388 61 53

Pour les médias:

Gaby Tschofen
Responsable Corp. Communications & Marketing
Barry Callebaut AG
Tél. +41 1 388 61 60
Fax +41 1 388 61 53

Barry Callebaut AG

Avec un chiffre d'affaires annuel de 2,5 milliards de francs pour l'exercice 2000/01, Barry Callebaut est le leader mondial des fabricants de produits de qualité supérieure à base de cacao et de chocolat. L'entreprise transforme 14 % de la récolte mondiale de fèves de cacao, entretient 24 sites de production dans 16 pays et occupe quelque 5'000 collaboratrices et collaborateurs. L'entreprise est subdivisée en quatre secteurs stratégiques: Risk Management, Sourcing & Semi-Finished Products (Cacao et approvisionnement), Food Manufacturers (Chocolat pour clients industriels), Food Service (Gourmet et Spécialités) ainsi que les Produits pour consommateurs dans des marchés et canaux de distribution sélectionnés (Consumer Products).

Barry Callebaut fournit ses produits de cacao et de chocolat à une clientèle comprenant des transformateurs professionnels, tels que les fabricants d'articles de marque mondialement connus, qui utilisent ses produits pour la fabrication de chocolat, de biscuits, de produits laitiers, de crèmes glacées et de céréales de petit-déjeuner, aussi bien que des transformateurs artisanaux, tels que les chocolatiers, confiseurs, boulangers, hôteliers et restaurateurs, ainsi que des partenaires dans le commerce de détail pour lesquels Barry Callebaut fabrique essentiellement des produits de marque privée. En complément, Barry Callebaut propose également à ses clients des services dans les domaines du développement, de la transformation, de la formation et du marketing.

La société holding Barry Callebaut AG est inscrite depuis juin 1998 au tableau du SWX Swiss Exchange (symbole BARN). Le capital-actions entièrement libéré se monte à 517 millions de francs, subdivisé en actions nominatives d'une valeur nominale de 100 francs.

L'exercice 2001/02 se terminera le 31 août 2002.

www.barry-callebaut.com

Stollwerck AG

Au cours de l'exercice 2001, les quelque 5000 collaboratrices et collaborateurs du groupe Stollwerck fondé en 1839 ont généré un chiffre d'affaires d'environ 750 millions d'euros. Trois cinquièmes environ du total ont été réalisés en Allemagne, conférant ainsi à Stollwerck une position en flèche sur le plus grand marché d'Europe. Le reste du chiffre d'affaires se répartissait à raison de 40 % environ sur l'Europe orientale et des marchés d'exportation dans le monde entier. Les affaires en Europe orientale et les magasins spécialisés Susi ont été vendus entre-temps.

Les affaires de Stollwerck AG acquises par Barry Callebaut AG représentaient en 2001 un chiffre d'affaires de quelque 774 millions de francs ou 530 millions d'euros. Elles comprenaient huit sites de production en Allemagne, en Belgique et en Suisse occupant quelque 2'500 collaboratrices et collaborateurs. Les points forts de Stollwerck sont constitués par une série de marques bien introduites dans le segment moyen et „premium,“ gérées et conduites avec succès et développées en permanence. L'entreprise souligne ainsi ses compétences de fournisseur proposant un assortiment complet en ce qui concerne les catégories de prix, les segments de l'offre et les besoins des consommateurs.

Stollwerck AG est inscrite au tableau de la bourse de Düsseldorf, Francfort, Berlin et Hambourg.

www.stollwerck.de